

Le travail autonome pendant le repli économique

Sébastien LaRochelle-Côté

Le travail autonome a tendance à croître en période de récession (Picot et Heisz, 2000). Le récent repli l'a de nouveau démontré. Entre octobre 2008 et octobre 2009, le travail autonome a progressé de 3,9 % au Canada selon les données désaisonnalisées, tandis que l'emploi rémunéré a baissé de 1,6 % dans le secteur public et de 4,1 % dans le secteur privé (LaRochelle-Côté et Gilmore, 2009). Cela représente une hausse de plus de 100 000 travailleurs autonomes au cours de cette période, alors que le nombre de travailleurs rémunérés a diminué de près d'un demi-million.

Avant le repli, l'économie a connu une période de création d'emplois soutenue, alimentée principalement par une augmentation du nombre de travailleurs rémunérés. Entre 1999 et 2007, l'emploi rémunéré a grimpé de près de 300 000, soit 2,2 % par année en moyenne, tandis que la croissance du travail autonome a été en moyenne de 22 800 par année (0,9 %). Les niveaux du travail autonome sont donc demeurés relativement stables au cours des années 2000, alors qu'ils avaient progressé de façon soutenue presque chaque année avant 1999¹.

Sources des données et définitions

La présente étude est fondée sur les données de l'**Enquête sur la population active** (EPA) menée mensuellement. L'EPA permet de recueillir des renseignements relatifs à l'activité sur le marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus, exception faite des résidents des logements collectifs et des établissements autochtones, ainsi que des membres à temps plein des Forces canadiennes. Les personnes occupées sont définies comme étant celles qui avaient un emploi ou travaillaient dans une entreprise pendant la semaine de référence de l'enquête.

Dans l'EPA, aucune donnée désaisonnalisée n'est disponible pour certaines caractéristiques démographiques et professionnelles; ces dernières doivent donc être examinées d'une année à l'autre. Étant donné que l'emploi a atteint son dernier sommet en octobre 2008, et comme le nombre de travailleurs autonomes a considérablement augmenté durant les 12 mois suivants, la période allant d'octobre 2008 à octobre 2009 représente une occasion d'étudier la dynamique du travail autonome pendant le repli de l'emploi le plus récent. Sauf avis contraire, les résultats du présent article sont fondés sur des données non désaisonnalisées.

Cet article s'attarde principalement sur les changements dans les niveaux du travail autonome entre octobre 2008 et octobre 2009. Les changements dans le travail autonome représentent le nombre de personnes devenues travailleurs autonomes au cours de la période, moins le nombre de travailleurs ayant cessé de l'être. Les changements de niveaux doivent donc être interprétés comme étant **nets** dans le nombre total de travailleurs autonomes. Cet article traite également de la dynamique du travail autonome au cours de la période; il se fonde sur les données longitudinales de l'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu** (EDTR) pour examiner dans quelle mesure les employés récemment licenciés sont devenus travailleurs autonomes dans les mois suivants.

La présente étude utilise une définition du **travail autonome** tirée d'études précédentes (Wannell et Whitfield, 1991; Kamhi et Leung, 2005). D'après ces études, les travailleurs autonomes sont des personnes occupées qui travaillent pour elles-mêmes ou sans rémunération pour une entreprise familiale, contrairement aux travailleurs rémunérés (qui travaillent pour « les autres »)². Tandis que bon nombre d'entre eux travaillent seuls, d'autres peuvent être propriétaires de petites entreprises employant des travailleurs rémunérés. Les travailleurs autonomes incluent donc :

- les propriétaires d'entreprises constituées en société avec employés;
- les propriétaires d'entreprises non constituées en société avec employés;
- les propriétaires d'entreprises constituées en société sans employés;
- les propriétaires d'entreprises non constituées en société sans employés;
- les travailleurs familiaux non rémunérés.

Sébastien LaRochelle-Côté est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au 613-951-0803 ou à perspective@statcan.gc.ca.

Alors que le déclin relatif du travail autonome pendant les années 2000 a coïncidé avec une baisse de l'attention portée aux problèmes liés au travail autonome, l'augmentation récente du travail autonome a mis en évidence la nécessité de disposer de renseignements statistiques actualisés relatifs aux travailleurs autonomes. Fondé sur l'Enquête sur la population active (EPA), le présent article traite donc des tendances à long terme du travail autonome ainsi que de sa reprise récente. Le changement net dans les caractéristiques professionnelles et personnelles des travailleurs autonomes, les dynamiques d'entrée et de sortie au chapitre du travail autonome fournies par les données sur la durée d'occupation d'un emploi, ainsi que les renseignements complémentaires relatifs à la transition depuis la perte d'un emploi rémunéré jusqu'au travail autonome tirés de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) [voir *Sources des données et définitions*] sont les éléments principalement observés.

La croissance du travail autonome en 2009 est survenue dans un contexte de pertes considérables d'emplois rémunérés, ce qui évoque la possibilité qu'une part importante des personnes qui ont perdu un emploi rémunéré se soient tournées vers le travail autonome pour rester actives sur le marché du travail. À ce titre, le présent article juxtapose l'EPA et l'EDTR pour évaluer dans quelle mesure celles qui ont perdu un emploi rémunéré au début de la récession pourraient expliquer la forte poussée ultérieure du travail autonome. Les résultats indiquent que les travailleurs récemment licenciés sont peu susceptibles de constituer la majorité de ceux qui sont devenus des travailleurs autonomes pendant le récent repli.

Tendances à long terme du travail autonome

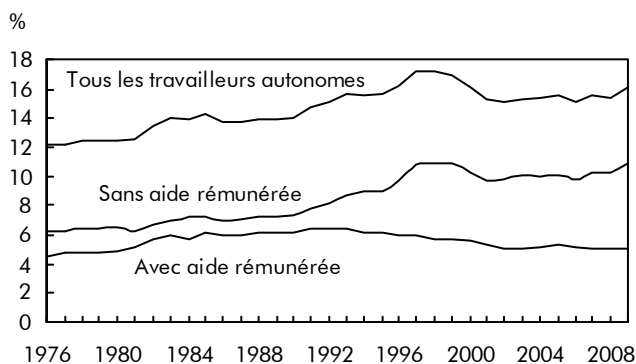
Les travailleurs autonomes peuvent être définis comme des personnes exploitant une entreprise pour leur propre compte, contrairement à ceux qui travaillent pour « les autres » (employés rémunérés). Il est possible de faire une distinction supplémentaire entre les entreprises avec et sans aide. Les travailleurs autonomes sans aide rémunérée travaillent seuls ou avec l'aide non rémunérée de membres de leur famille. Les exemples sont divers : il peut s'agir de consultants (p. ex., programmeurs, pigistes et consultants en formation), d'exploitants d'entreprise seuls (p. ex., petits agriculteurs, vendeurs ambulants et artistes) ou de tout autre type d'activité professionnelle n'impliquant aucun employé rémunéré.

En revanche, les travailleurs autonomes avec aide rémunérée sont généralement des propriétaires de petites ou moyennes entreprises telles que des restaurants, des entreprises de location de biens, de transport, de construction et de services personnels. D'autres sont aussi des spécialistes de la santé d'exercice privé qui ont des employés ou des avocats de pratique privée qui ont du personnel. Enfin, les travailleurs familiaux non rémunérés sont des personnes qui travaillent dans l'entreprise détenue par un autre membre de leur famille sans recevoir de salaire officiel; bon nombre d'entre eux sont dans le domaine de l'agriculture.

En 2009, les 2,7 millions de travailleurs autonomes représentaient 16 % de la population active occupée. Parmi eux, deux tiers travaillaient sans aide rémunérée (constitués en société ou non). À long terme, le travail autonome a connu un essor marqué au début des années 1980 puis soutenu au cours de la majeure partie des années 1990, avant de reculer jusqu'à un palier dans les années 2000 (graphique A).

Le travail autonome a augmenté plus rapidement pendant les périodes de récession du début des années 1980 et 1990, et la plupart de ces hausses se sont maintenues au cours des reprises qui ont suivi. La majeure partie de l'augmentation à long terme est attribuable aux travailleurs sans aide rémunérée. Bien que les entrepreneurs avec aide rémunérée aient contribué à la croissance du travail autonome au début

Graphique A Pourcentage des travailleurs autonomes par rapport au nombre total des personnes occupées



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2009.

des années 1980, la part de la main-d'œuvre dans cette catégorie a peu changé au cours de la décennie suivante et a diminué depuis.

Hausse du travail autonome et perte importante d'emplois rémunérés

Le travail autonome a augmenté de façon significative au cours du récent repli de l'emploi (tableau 1). Entre octobre 2008 et octobre 2009, le travail autonome est passé de 2,66 millions à 2,77 millions, un gain net de 115 100 personnes (4,3 %). Cette hausse du travail autonome est survenue dans le contexte d'une perte de près d'un demi-million d'emplois rémunérés (-476 300). Les employés rémunérés à temps plein (-3,1 %) et à temps partiel (-3,9 %) ont été touchés par le recul de l'emploi rémunéré.

Même si le travail autonome a crû, le nombre d'emplois n'a pas augmenté dans toutes les catégories (tableau 2). Les gains étaient surtout observés chez les travailleurs autonomes sans aide rémunérée, notamment chez ceux qui n'étaient pas constitués en société. Par conséquent, les travailleurs autonomes non constitués en société sans aide rémunérée représentaient plus de 50 % de tous les travailleurs autonomes en octobre 2009, en hausse par rapport à 48 % l'année précédente. Les autres catégories n'ont pas changé de façon significative.

Tableau 1 Total des personnes occupées selon la catégorie de travailleur

	Octobre 2008	Octobre 2009	Variation ¹	
	milliers		milliers	%
Personnes occupées	17 270,7	16 909,4	-361,2	-2,1
Travailleurs autonomes	2 655,5	2 770,5	115,1	4,3
Employés				
rémunérés	14 615,2	14 138,9	-476,3	-3,3
Temps plein	11 902,3	11 530,7	-371,6	-3,1
Temps partiel	2 712,9	2 608,2	-104,7	-3,9

1. Les variations survenues entre octobre 2008 et octobre 2009 étaient toutes différentes de façon significative au niveau de 0,05.

Note : Des tendances similaires ont été constatées dans les données désaisonnalisées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

Tableau 2 Total des travailleurs autonomes selon la catégorie de travailleur

	Octobre 2008	Octobre 2009	Variation	Contribution à la hausse globale
	milliers		milliers	%
Travailleurs autonomes	2 655,5	2 770,5	115,1*	100,0
Avec aide rémunérée				
Constitués en société	874,1	872,5	-1,6	-1,4
Non constitués en société	614,7	635,6	20,9	18,2
Sans aide rémunérée				
Constitués en société	1 754,5	1 874,2	119,6*	104,0
Non constitués en société	485,5	477,2	-8,4	-7,3
Travailleurs familiaux non rémunérés	1 269,0	1 397,0	128,0*	111,2
Travailleurs familiaux non rémunérés	26,8	23,9	-3,0	-2,6

* différence significative par rapport à octobre 2008 au niveau de 0,05
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

Caractéristiques de la croissance du travail autonome

En octobre 2008, deux tiers des travailleurs autonomes étaient des hommes, comparativement à 51 % dans la population active rémunérée. Plus de la moitié des travailleurs autonomes (55 %) étaient âgés de 35 à 54 ans, tandis que 47 % des employés rémunérés se trouvaient dans cette tranche d'âge. Les travailleurs autonomes avaient un profil scolaire comparable aux travailleurs rémunérés. De plus, la répartition des travailleurs autonomes dans les régions ressemblait étroitement à celle des employés rémunérés (mais ils représentaient une part plus importante de l'effectif total en Alberta, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan). Les travailleurs autonomes étaient plus susceptibles que les employés rémunérés de vivre avec un conjoint et notamment d'avoir un conjoint également travailleur autonome (représentant près d'un quart de tous les travailleurs autonomes).

Cependant, ceux ayant joint les rangs du travail autonome entre octobre 2008 et octobre 2009 étaient relativement différents de ceux qui étaient travailleurs autonomes au début de la période (tableau 3). Au cours des 12 mois, les hausses au chapitre du travail autonome étaient largement concentrées chez les femmes (66 900), les personnes âgées d'au moins 45 ans (156 500), les personnes ayant fait tout au plus des études

des secondaires (49 300), les personnes vivant au Québec (56 300), et celles qui vivaient seules ou avec un conjoint ne travaillant pas (90 200). Les résultats se sont révélés semblables lorsqu'on n'observait que les travailleurs autonomes sans aide rémunérée³. L'augmentation parmi les personnes plus âgées était telle qu'elles constituaient une part nettement plus importante de la main-d'œuvre autonome en octobre 2009 (30 % contre 27 % en octobre 2008)⁴. En revanche, la part des travailleurs autonomes âgés de 35 à 44 ans a baissé de façon significative (passant de 26 % à 24 %).

Tableau 3 Travailleurs autonomes selon le groupe démographique

	Octobre 2008	Octobre 2009	Variation
	%		
Ensemble	100,0	100,0	115 100
Sexe			
Hommes	65,0	64,1	48 200
Femmes	35,0	35,9	66 900*
Âge			
15 à 24 ans	3,4	3,3	1 200
25 à 34 ans	14,4	13,7	-3 900
35 à 44 ans	26,0	23,5*	-38 600
45 à 54 ans	29,5	29,9	46 500**
55 ans et plus	26,7	29,5*	110 000*
Niveau de scolarité			
Au moins un grade universitaire	27,6	27,7	34 400
Entre les études secondaires et l'université	40,8	40,2	31 300
Études secondaires ou moins	31,6	32,1	49 300**
Région de résidence			
Atlantique	5,0	4,9	2 700
Québec	20,0	21,2	56 300*
Ontario	37,9	37,6	35 400
Manitoba et Saskatchewan	6,7	6,7	7 800
Alberta	13,5	12,9	-1 900
Colombie-Britannique ¹	16,9	16,7	14 800
Situation familiale			
N'a pas de conjoint	26,8	27,6	54 400**
Le conjoint ne travaille pas	10,6	11,5	35 800*
Le conjoint travaille – employé rémunéré	38,8	37,7	15 500
Le conjoint travaille – travailleur autonome	23,9	23,2	9 400

* différence significative par rapport à octobre 2008 au niveau de 0,05; **, au niveau de 0,10

1. Comprend les observations relatives aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut puisque ces dernières ne constituent qu'une part infime de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

Avant le repli, les travailleurs autonomes étaient répartis sur un large éventail d'industries et concentrés dans plusieurs d'entre elles. Par exemple, en octobre 2008, une large part des travailleurs autonomes travaillaient dans les secteurs professionnels, scientifiques et techniques (15 %) et dans le secteur de l'extraction minière, des carrières, du pétrole et du gaz, et de la construction (14 %). D'autres secteurs regroupant un nombre important de travailleurs autonomes comprenaient le secteur des soins de santé, les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, ainsi que celui des autres services.

Toutefois, entre octobre 2008 et octobre 2009, la plupart des 115 100 nouveaux travailleurs autonomes étaient concentrés dans quelques industries précises (tableau 4). Plus particulièrement, celles de la finance et de l'immobilier ont enregistré des gains correspondant à 44 % de la hausse totale du travail autonome, et leur part liée au travail autonome est passée de 7 % à 8 %. La majeure partie de l'augmentation dans ces industries était attribuable à une hausse du nombre de travailleurs dans le secteur de l'immobilier et, à un degré moindre, des valeurs, des contrats de marchandises, ainsi que des autres investissements financiers et activités connexes. Le secteur du commerce de gros a également compté 33 000 nouveaux travailleurs autonomes au cours de cette période. Par contre, les niveaux du travail autonome ont peu varié dans les autres industries.

En octobre 2008, la plupart des travailleurs autonomes travaillaient à temps plein. Parmi ceux qui travaillaient à temps partiel, seule une petite part faisait ainsi pour des raisons économiques (c'est-à-dire en raison de la conjoncture économique ou parce qu'ils ne trouvaient pas d'emploi à temps plein)⁵. Bien que le nombre de travailleurs autonomes à temps plein ait augmenté de 64 200 au cours de l'année, il ne s'agissait pas d'un changement statistiquement significatif comparativement aux niveaux de 2008. Toutefois, le nom-

Tableau 4 Travailleurs autonomes selon les caractéristiques professionnelles

	Octobre 2008	Octobre 2009	Variation
	%		
Industrie	100,0	100,0	115 100
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	8,8	8,3	-4 400
Extraction minière, carrières, pétrole et gaz, construction	14,2	13,7	3 400
Fabrication	3,9	3,5	-8 300
Commerce de gros	7,0	7,9**	33 000*
Commerce de détail	4,4	4,1	-4 100
Transport et entreposage	5,4	5,5	10 300
Information, culture, arts et loisirs	4,8	4,9	10 200
Finance et immobilier	6,5	8,1*	50 200*
Services professionnels, scientifiques et techniques	15,3	15,1	11 600
Gestion et soutien	6,4	6,1	-700
Hébergement et restauration	3,5	3,6	7 600
Autres services	8,7	8,9	15 700
Soins de santé et assistance sociale	8,8	8,3	-5 400
Enseignement et administrations publiques	2,2	2,0	-4 000
Temps plein ou partiel			
Temps plein	78,8	77,9	64 200
Temps partiel pour raisons économiques et temps plein désiré	4,8	5,4	22 800*
Temps partiel pour raisons non économiques	16,4	16,7	28 100

* différence significative par rapport à octobre 2008 au niveau de 0,05; **, au niveau de 0,10
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

bre de travailleurs autonomes travaillant à temps partiel pour des raisons économiques (et désirant un emploi à temps plein) a grimpé de façon significative au cours de la période (22 800), ce qui n'est pas surprenant car ceux-ci constituent normalement une part infime de tous les travailleurs autonomes.

Flux d'entrée et de sortie liés au travail autonome

Jusqu'à maintenant, l'analyse s'est concentrée sur les changements **nets** du travail autonome, c'est-à-dire les différences dans les niveaux relevés d'une année à l'autre. Comme le démontrent Lin, Picot et Yates (1999), il existe d'importants flux d'entrée et de sortie au chapitre du travail autonome qui sont largement associés à la réserve de travail autonome pour une année donnée. L'étude des entrées et des sorties permet d'obtenir des renseignements plus détaillés sur ceux qui accèdent au travail autonome et qui le quittent pendant toute période.

Le fait d'accéder au travail autonome et de le quitter est lié aux niveaux du travail autonome de la manière suivante :

$$\text{Travail autonome en octobre 2009} = \text{Travail autonome en octobre 2008} + (\text{Entrants} - \text{Sortants})$$

où « entrants » fait référence au nombre de travailleurs autonomes devenus autonomes entre octobre 2008 et octobre 2009, et « sortants », au nombre de travailleurs autonomes ayant cessé d'être travailleurs autonomes (dans leur emploi principal) pendant la même période⁶. Comme l'Enquête sur la population active ne permet pas de recueillir de renseignements longitudinaux sur toute la période pour les mêmes personnes, une méthode indirecte doit être conçue pour estimer les flux d'entrée et de sortie.

Une stratégie consiste à utiliser la durée de l'emploi pour estimer le nombre d'employés devenus récemment travailleurs autonomes. Les entrants peuvent, par exemple, être estimés en comptant ceux qui, en octobre 2009, étaient travailleurs autonomes depuis 12 mois ou moins. Ensuite, les sortants peuvent être estimés en calculant la différence entre les niveaux du travail autonome en octobre 2009 et ces mêmes niveaux en 2008 plus les nouveaux entrants :

$$\text{Sortants} = \text{Travail autonome en octobre 2009} - (\text{Travail autonome en octobre 2008} + \text{Entrants}).$$

Il est estimé qu'entre octobre 2008 et octobre 2009, 284 500 personnes ont joint les rangs des travailleurs autonomes tandis que 169 500 les ont quittés (tableau 5), soit une augmentation nette de 115 000. Les changements nets dans le travail autonome masquaient donc un degré appréciable de transition vers le travail autonome et hors de celui-ci.

Pour la plupart, les nouveaux entrants (ou les « nouveaux » travailleurs autonomes) étaient surtout des travailleurs sans aide rémuné-

Tableau 5 Entrées et sorties au chapitre du travail autonome

	Octobre 2008	Octobre 2009	Entrants ¹	Sortants ²
			milliers	
Travailleurs autonomes	2 655,5	2 770,5	284,5	-169,5
Avec aide rémunérée	874,1	872,5	39,0	-40,6
Constitués en société	614,7	635,6	28,3	-7,4
Non constitués en société	259,4	236,9	10,7	-33,2
Sans aide rémunérée	1 754,5	1 874,2*	242,1	-122,5
Constitués en société	485,5	477,2	41,3	-49,6
Non constitués en société	1 269,0	1 397,0*	200,9	-72,9
Travailleurs familiaux non rémunérés	26,8	23,9	3,4	-6,3
			%	
Travailleurs autonomes	100,0	100,0	100,0	100,0
Avec aide rémunérée	32,9	31,5	13,7	24,0
Constitués en société	23,1	22,9	9,9	4,4
Non constitués en société	9,8	8,6*	3,8	19,6
Sans aide rémunérée	66,1	67,6**	85,1	72,3
Constitués en société	18,3	17,2	14,5	29,3
Non constitués en société	47,8	50,4*	70,6	43,0
Travailleurs familiaux non rémunérés	1,0	0,9	1,2	3,7

* différence significative par rapport à octobre 2008 au niveau de 0,05; **, au niveau de 0,10

1. Travailleurs autonomes dont la durée d'occupation de l'emploi est de 12 mois ou moins.

2. Chiffres estimés (voir équation 2).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

rée (85 %) et la majorité d'entre eux n'étaient pas constitués en société (71 %). Les sortants étaient moins concentrés parmi les travailleurs autonomes sans aide (72 %) et, compte tenu de la taille de départ, le taux de sortie le plus élevé se trouvait parmi les travailleurs non constitués en société avec aide rémunérée. Ce groupe enregistrait également le taux d'entrée le plus faible et représentait ainsi la force opposée la plus importante à la croissance généralisée du travail autonome. Les travailleurs autonomes constitués en société avec aide rémunérée étaient les plus stables pendant cette période, puisqu'ils avaient les plus faibles taux d'entrée et de sortie. Cependant, puisque

leur taux d'entrée représentait presque quatre fois leur taux de sortie, ils ont largement compensé la baisse chez les employeurs non constitués en société.

Transition des pertes d'emplois rémunérés vers le travail autonome

D'octobre 2008 à octobre 2009, les pertes majeures d'emplois rémunérés et l'augmentation du nombre de travailleurs autonomes n'ont pas eu lieu au même moment. La plupart des pertes d'emplois rémunérés ont eu lieu au cours des cinq premiers mois du repli; près de 400 000 de ces emplois ont disparu (en données désaisonnalisées).

Parallèlement, le travail autonome est resté stable. Au cours des sept mois suivants (entre mars et octobre 2009), le nombre de travailleurs autonomes a augmenté de plus de 100 000, tandis que le nombre d'employés rémunérés a baissé de façon bien moins importante (-85 600 en données désaisonnalisées). Ces données peuvent indiquer que la hausse du travail autonome était principalement attribuable aux employés récemment licenciés ayant été « poussés » à devenir des travailleurs autonomes⁷.

En examinant les données de plus près, on s'aperçoit que la croissance du travail autonome n'a pas eu lieu dans les groupes subissant les plus grosses pertes d'emplois (à l'exception peut-être des changements en matière de niveaux de scolarité). Les pertes d'emplois entre octobre 2008 et octobre 2009 sont surtout survenues chez les jeunes, les hommes, les travailleurs ayant un niveau de scolarité inférieur et ceux œuvrant dans les industries de la fabrication et de la construction (LaRochelle-Côté et Gilmore, 2009). En revanche, la croissance du travail autonome a davantage touché les femmes, les travailleurs plus âgés et ceux œuvrant dans les secteurs de la finance et de l'immobilier. Ainsi, les nouveaux travailleurs autonomes sont apparus assez différents des employés rémunérés ayant perdu leur emploi plus tôt dans la récession.

Des données longitudinales couvrant le repli économique seraient nécessaires afin de cerner de manière définitive les transitions vers le travail autonome, mais elles ne sont actuellement pas disponibles⁸. Toutefois, une stratégie empirique peut être conçue pour examiner la possibilité qu'un grand nombre

d'employés licenciés alimente la croissance du travail autonome. La stratégie est fondée sur l'utilisation des variables de la durée des emplois issues de l'EPA afin de déterminer le nombre d'employés rémunérés licenciés pour des raisons économiques au cours des cinq premiers mois du repli, et le nombre de ceux devenus travailleurs autonomes au cours des cinq mois suivants.

Comme la croissance du travail autonome a eu lieu au cours des sept mois précédant octobre 2009, les « candidats » au travail autonome devraient inclure les travailleurs rémunérés ayant perdu leur emploi après octobre 2008 et qui n'avaient pas retrouvé de travail en mars 2009. Pour obtenir le profil de ces travailleurs, on a déterminé les personnes sans emploi depuis cinq mois ou moins en mars 2009 et qui avaient perdu leur emploi en raison de conditions économiques (p. ex., à cause de la conjoncture économique, du fait que l'entreprise s'est retirée des affaires ou qu'elles ont été licenciées). D'après l'EPA, 598 400 personnes respectaient ces critères en mars 2009 et constituaient donc le groupe hypothétique pour la transition vers le travail autonome. De la même manière, le nombre de personnes devenues travailleurs autonomes au cours des sept mois suivants (entre avril 2009 et octobre 2009) a été estimé à l'aide des renseignements d'octobre 2009 relatifs à la durée d'occupation de l'emploi; il se définit comme le nombre de personnes étant travailleurs autonomes (emploi principal) pendant sept mois ou moins. En octobre 2009, 184 600 personnes correspondaient à cette définition⁹.

Puisque la plupart des emplois comportent des éléments de connaissances et d'habiletés propres à chaque industrie, ceux qui deviennent des travailleurs autonomes devraient être plus susceptibles de rester dans le secteur dans lequel ils étaient jusqu'alors occupés. Donc, si bon nombre des nouveaux travailleurs autonomes proviennent du groupe des employés licenciés, alors la répartition selon l'industrie du premier groupe devrait peut-être ressembler à celle du second.

Le classement selon l'industrie concernant les employés récemment licenciés ne correspond pas parfaitement à celui des nouveaux

travailleurs autonomes (tableau 6). Par exemple, les travailleurs licenciés étaient concentrés dans les secteurs de la fabrication, de l'extraction minière, des carrières, du pétrole et du gaz, et de la construction. Ainsi rassemblés, ces deux secteurs représentaient près de 50 % de tous les emplois perdus en raison des conditions économiques entre octobre 2008 et mars 2009; cependant, seulement 16 % des nouveaux travailleurs autonomes dans les sept mois qui ont suivi se sont retrouvés dans ces industries. En revanche, près d'un nouveau travailleur autonome sur cinq se trouvait dans le secteur des services

Tableau 6 Employés rémunérés licenciés et nouveaux travailleurs autonomes

	Employés rémunérés licenciés		Nouveaux travailleurs autonomes	
	(octobre 2008 à mars 2009)	%	(avril 2009 à octobre 2009)	%
Industrie	598 400	100,0	184 600	100,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	15 900	2,7	6 100	3,3
Extraction minière, carrières, pétrole et gaz, construction	123 000	20,6	26 400	14,3
Fabrication	168 100	28,1	2 800	1,5
Commerce de gros	60 100	10,0	14 800	8,0
Commerce de détail	24 900	4,2	4 000	2,2
Transport et entreposage	32 000	5,3	8 400	4,5
Information, culture, arts et loisirs	15 400	2,6	12 600	6,8
Finance et immobilier	13 300	2,2	8 700	4,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	27 700	4,6	33 400	18,1
Gestion et soutien	33 600	5,6	16 800	9,1
Hébergement et restauration	37 100	6,2	6 600	3,6
Autres services	24 200	4,1	22 100	12,0
Soins de santé et assistance sociale	12 300	2,1	15 900	8,6
Enseignement et administrations publiques	10 800	1,8	6 000	3,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

professionnels, scientifiques ou techniques. Quatre autres secteurs de services représentaient une part combinée d'environ 40 % des nouveaux travailleurs autonomes : le secteur du commerce de gros, le secteur de la gestion et des services de soutien, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, et celui des autres services. Si les employés licenciés avaient alimenté la croissance du travail autonome, bon nombre d'entre eux auraient donc changé de secteur.

Toutefois, le nombre de travailleurs licenciés dans les cinq premiers mois du repli était tel que même les faibles pourcentages se traduisaient en nombre élevé de licenciements dans certaines industries. Par exemple, les emplois professionnels, scientifiques et techniques représentaient seulement 5 % de tous les employés licenciés entre octobre et mars, mais en raison du grand nombre de licenciements au cours de cette période, cela s'est traduit par 27 700 emplois dans ce seul secteur, non loin des 33 400 nouveaux travailleurs autonomes enregistrés dans ce secteur dans les sept mois qui ont suivi. Si de nombreux employés récemment licenciés choisissaient de devenir des travailleurs autonomes, les licenciements pourraient éventuellement expliquer une bonne partie de la croissance du travail autonome dans certaines industries.

La mesure dans laquelle les employés récemment licenciés passent au travail autonome peut être vérifiée en calculant les « taux de transition » d'une autre source de données, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Bien que l'EDTR ne fournisse pas encore de renseignements sur le récent repli économique, les taux de transition de l'emploi au travail autonome peuvent être calculés pour les années précédentes. Par exemple, les employés rémunérés ayant perdu leur emploi principal pour des raisons économiques entre octobre 2006 et mars 2007 peuvent être la base de la comparaison¹⁰. La part ayant connu le travail autonome comme emploi principal à tout moment entre avril 2007 et octobre 2007 peut alors être calculée. Le processus est répété pour toutes les années disponibles dans l'EDTR (de 1993-1994 à 2006-2007).

Dans une année donnée, la plupart de ceux ayant connu un licenciement entre octobre de l'année précédente et mars ont été réemployés à un certain moment entre avril et octobre (d'un sommet de 92 % à un creux de 73 %, pour un taux moyen de réemploi de 87 %). Parmi ceux ayant été réemployés, une part relative-

ment faible a accédé au travail autonome. La part d'employés rémunérés entre octobre et mars, devenus travailleurs autonomes après un licenciement, varie d'un creux de 2 % en 2005-2006 (année de faible création d'emplois autonomes) à un sommet de 11 % en 1994-1995, lorsque l'économie faisait encore face au repli de l'emploi précédent. Le taux moyen de transition pendant cette période était de 5 %.

Si on suppose que le taux de réemploi pour ceux qui étaient encore licenciés en mars 2009 était proche de la moyenne des 15 années précédentes (87 %), cela signifierait qu'environ 520 600 des 598 400 personnes toujours licenciées en mars 2009 trouveraient du travail entre avril et octobre 2009. Si le taux de transition vers le travail autonome était faible (comme la plupart des années), par exemple 5 %, alors les licenciements pourraient se traduire par 26 000 nouveaux travailleurs autonomes. À l'inverse, un taux élevé de transition, par exemple 12 % (qui serait supérieur à ceux relevés au cours des 14 années de données), conduirait à plus de 78 100 nouveaux travailleurs autonomes, ce qui représenterait plus d'un tiers du total. Si le taux était compris entre ces deux extrêmes, soit 8 % (égal au taux de transition relevé en 2006-2007, année la plus récente disponible dans l'EDTR), alors cela correspondrait à 41 600 nouveaux travailleurs autonomes entre avril et octobre 2009. Ces scénarios impliquent que les travailleurs récemment licenciés pourraient représenter une minorité significative des nouveaux travailleurs autonomes. Toutefois, même le scénario le plus élevé montre que les employés licenciés constituent seulement un peu plus d'un tiers des nouveaux travailleurs autonomes¹¹. Cela laisse entendre que d'autres facteurs (gains potentiels, accès au crédit, compétences en gestion, souhait de profiter d'heures de travail flexibles, autres caractéristiques personnelles, etc.) pourraient avoir « attiré » un nombre significatif de travailleurs vers le travail autonome sans l'élan d'un licenciement¹². Cela peut aussi signifier que d'autres types de facteurs économiques (p. ex., faible demande de main-d'œuvre, licenciement du conjoint) ont conduit plus de personnes que d'habitude vers le travail autonome.

Sommaire

Entre octobre 2008 et octobre 2009, le travail autonome a augmenté de plus de 115 000 personnes, tandis que le nombre d'employés rémunérés a diminué de près d'un demi-million. La majeure partie de la croissance du travail autonome était attribuable aux

travailleurs autonomes sans aide rémunérée. La montée soudaine du travail autonome est survenue à la fin de la décennie au cours de laquelle le taux de travail autonome a peu changé.

Tous les groupes n'ont pas connu des augmentations équivalentes du travail autonome. Les plus fortes hausses ont été constatées parmi les travailleurs plus âgés, les femmes et les résidents du Québec. L'afflux de travailleurs autonomes était concentré dans quelques industries. Le secteur de la finance et de l'immobilier a ouvert la voie avec une augmentation de 50 000 personnes. Le secteur du commerce de gros a également enregistré une hausse importante. Un cinquième de la croissance nette du travail autonome était représenté par ceux travaillant à temps partiel pour des raisons économiques, mais préférant un travail à temps plein.

La période était également marquée par des flux considérables d'entrée et de sortie au chapitre du travail autonome. Entre octobre 2008 et octobre 2009, 284 500 personnes ont joint les rangs du travail autonome, tandis que 169 500 ont cessé leur emploi de travailleur autonome. Les changements nets dans le travail autonome masquaient donc un degré important d'entrées et de sorties quant au travail autonome.

La baisse de l'emploi rémunéré a précédé la croissance du travail autonome. Cela évoque la possibilité qu'une large part des nouveaux travailleurs autonomes puissent avoir été des employés rémunérés ayant perdu leur emploi au cours des premiers mois du repli. À l'exception des travailleurs des secteurs de l'extraction minière, des carrières, du pétrole et du gaz, ainsi que de la construction, le profil industriel de ceux qui sont devenus des travailleurs autonomes ne correspondait pas étroitement au profil de ceux ayant été licenciés après les cinq premiers mois du repli. En outre, les données longitudinales pour les autres périodes indiquent qu'une proportion relativement faible des employés rémunérés sont devenus des travailleurs autonomes dans les mois suivant la perte de leur emploi rémunéré. Ce scénario implique que les licenciements pourraient n'expliquer qu'en partie la récente croissance du travail autonome.

■ Notes

1. Les niveaux du travail autonome ont exceptionnellement connu une forte hausse entre 2006 et 2007 (117 000), dans le contexte d'un marché du travail vigoureux. Avant les années 2000, les niveaux du travail autonome ont augmenté presque chaque année depuis 1976, lorsque l'EPA a commencé à recueillir des données sous la forme actuelle.
2. Dans l'EPA, les répondants devaient se définir comme travailleurs autonomes pour être désignés comme tels. Ils devaient également occuper un emploi ou travailler dans une entreprise au moment de la semaine de référence. Il est donc possible que la présente étude exclue les personnes dont le degré de participation dans une entreprise était limité (par une société en commandite, par exemple) ou les travailleurs autonomes ayant temporairement suspendu leurs activités professionnelles.
3. Bien que la hausse totale du travail autonome ait été largement concentrée au Québec, l'Alberta a été à l'origine de près d'un quart de l'augmentation des travailleurs autonomes sans aide rémunérée. Cela est dû au fait que cette dernière province a également perdu un grand nombre de travailleurs autonomes avec aide rémunérée au cours de la période. Il convient également de signaler que les familles comptant un conjoint qui travaillait ont connu une hausse bien plus faible du nombre de travailleurs autonomes sans aide rémunérée.
4. Bien que la population vieillissante augmente le nombre absolu de travailleurs autonomes plus âgés, le taux de travail autonome chez les travailleurs plus âgés a peu changé au cours des dernières années et est demeuré au-dessous de son sommet de 1999.
5. La distinction entre les deux types de travail à temps partiel (raisons économiques par rapport à raisons non économiques) s'est révélée nécessaire, car le travail à temps partiel n'est pas toujours le reflet d'un manque de travail pour le travailleur autonome.
6. Cette méthode exclut ceux qui ont connu un bref épisode de travail autonome entre octobre 2008 et octobre 2009. Toutefois, elle représente la meilleure approximation possible des entrées et sorties d'après des données transversales.

Perspective

7. Bien que le marché du travail soit différent de celui des années 1990, les études empiriques du début des années 2000 fournissent des preuves combinées appuyant cette hypothèse. Par exemple, Moore et Mueller (2002) ont découvert que les facteurs contraignants (taux de chômage, longues périodes de chômage et périodes plus longues entre deux emplois) expliquaient en partie la hausse du travail autonome à la fin des années 1990 et que l'effet était plus frappant chez les hommes. Schuetze (2000) a également découvert que la hausse du chômage a réduit le coût de renonciation à accéder au travail autonome. De façon générale, les ouvrages laissent entendre que d'autres facteurs, tels que la richesse, les gains éventuels ou d'autres caractéristiques personnelles, contribuent également à « attirer » les travailleurs vers le travail autonome. Voir Georgellis et coll. (2005) pour des renseignements détaillés concernant les facteurs d'impulsion et d'attraction associés au travail autonome.
8. L'Enquête sur la population active dispose d'une composante longitudinale, mais elle est principalement destinée aux fins de plan d'enquête. Bien que les techniques statistiques (telles que la « méthode itérative ») puissent être utilisées pour estimer des flux qui s'additionnent avec les stocks sur une base mensuelle, la présente étude se concentre sur les transitions sur le marché du travail sur une période bien plus longue. Par ailleurs, suivre des personnes pendant six mois dans l'EPA pourrait conduire à des résultats faussés, car les estimations pourraient être touchées par des sources diverses de divergences, appelées problèmes de marges d'erreur. Pour des renseignements relatifs aux problèmes éventuels de marges d'erreur dans les données d'enquête sur le travail, voir Frazis et coll. (2005).
9. Les licenciements peuvent inclure les personnes sans emploi en octobre 2008, mais ayant connu une période de travail ou plus dans les cinq mois suivants. De la même manière, les « nouveaux » travailleurs autonomes excluent ceux ayant connu le travail autonome pendant la période, mais qui n'avaient pas d'emploi en octobre 2009 ou précédemment.
10. Plus précisément, on utilise les renseignements mensuels de l'EDTR pour déterminer tous les employés rémunérés ayant perdu leur emploi pour des raisons économiques à tout moment entre octobre 2006 et mars 2007. Bien que principalement destinée à des statistiques du revenu, l'EDTR fournit également des renseignements longitudinaux sur un certain

nombre de statistiques du marché du travail, qui sont, d'un point de vue conceptuel, comparables à l'EPA, et qui comprennent des statistiques sur l'activité sur le marché du travail et la catégorie de travailleur.

11. Certains employés pourraient choisir de s'appuyer sur des programmes d'aide au revenu (tels que les prestations d'assurance-emploi) et pourraient donc prendre plus que quelques mois pour monter une entreprise. Toutefois, si on les examine sur une période plus longue selon l'EDTR, on s'aperçoit que les taux de transition ont très peu changé. Par ailleurs, seule une partie des employés rémunérés sont autonomes dans un second emploi (moins de 2 % en 2008); il est donc peu probable que les employés rémunérés récemment licenciés se tournent vers une entreprise autonome déjà existante pour rester sur le marché du travail. Finalement, une analyse de sensibilité effectuée pour déterminer si le taux de transition variait parmi les groupes d'âge a démontré que les travailleurs licenciés de différents groupes d'âge présentaient des taux de transition comparables vers le travail autonome.
12. Voir Georgellis et coll. (2005) pour un examen de ces facteurs.

■ Documents consultés

FRAZIS, Harley J., et coll. 2005. « Estimating gross flows consistent with stocks in the CPS », *Monthly Labor Review*, vol. 128, n° 9, septembre, p. 3 à 9, <http://www.bls.gov/opub/mlr/2005/09/art1full.pdf> (consulté le 18 février 2010).

GEORGELLIS, Yannis, John G. SESSIONS et Nikolaos TSITSIANIS. 2005. « Self-employment longitudinal dynamics: A review of the literature », *Economic Issues*, vol. 10, n° 2, 39 p., http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=921029 (consulté le 5 mars 2010).

KAMHI, Nadja, et Danny LEUNG. 2005. *Recent Developments in Self-employment in Canada*, Banque du Canada, document de travail 2005-08, Ottawa, 35 p., <http://www.bankofcanada.ca/en/res/wp/2005/wp05-8.pdf> (consulté le 18 février 2010).

LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien, et Jason GILMORE. 2009. « Repli de l'emploi au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol.10, n° 12, décembre, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009112/article/11048-fra.htm> (consulté le 17 février 2010).

LIN, Zhengxi, Garnett PICOT et Janice YATES. 1999. *Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 29 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 134, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m1999134-fra.pdf> (consulté le 17 février 2010).

MOORE, Carol S., et Richard E. MUELLER. 2002. « The transition from paid to self-employment in Canada: The importance of push factors », *Applied Economics*, vol. 34, n° 6, p. 791 à 801.

PICOT, Garnett, et Andrew HEISZ. 2000. *Le marché du travail des années 1990*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 42 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 148, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2000148-fra.pdf> (consulté le 17 février 2010).

SCHUETZE, Herb J. 2000. « Taxes, economic conditions and recent trends in male self-employment: A Canada–U.S. comparison », *Labour Economics*, vol. 7, n° 5, septembre, p. 507 à 544, http://www.sciencedirect.com/science?_ob=MIimg&_imagekey=B6VFD-4118FJ6-3-W&_cdi=6008&_user=1516053&_pii=S0927537100000129&_orig=search&_coverDate=09%2F30%2F2000&_sk=999929994&view=c&wchp=dGLzV1z-zSkWA&md5=5d28026493bd6644443503bac193bfd&ie=/sdarticle.pdf (consulté le 18 février 2010).

WANNELL, Ted, et Lori WHITFIELD. 1991. *Self-employment in Canada: First Choice or Last Chance?*, rapport préparé pour la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada, Ottawa, non publié, 52 p.